

**Association des parents d'élèves de l'Ecole Communale
d'Hennuyères**

Procès verbal de la séance du 19 septembre 2018

Présents : Mr Joseph Trenson, Mme Maud, Mme Carine

Nicolas Jacquet, Sandrine Flament, Bénédicte Mélon, Isabelle Beaussart, Stéphanie Herman, Cindy Decooman, Séverine Verlinden, Sylvie Themelin, Véro Bortels, Manu Quivron, Sandrine Roosens, Patrick Ryckmans, Véro Tatsis, Clarisse Yemdjo, Anne Elisabeth Holf, Dorothee Vatin, Michel Lacroix, Valérie Pelseneer, Coeckelbergs Quentin, Joris Jeremy, Véro Portels, Axelle Canon, Lefebvre Vincent, Nicolas Czetwertynski

1ère partie à 19h30 : Election du comité et de l'amicale

1. Election du comité: le bureau est réélu :
Président : Nicolas Jacquet
Vice Présidente : Sandrine Flament
Trésorière : Isabelle Beaussart
Secrétaire : Stéphanie Herman
Vice Secrétaire : Séverine Verlinden

2. Election de l'amicale:
Présidente : Sandrine Flament
Vice président : Manu Quivron
Trésorière : Isabelle Beaussart
Secrétaire : Stéphanie Herman
Vice Secrétaire : Séverine Verlinden

2ème partie : en présence du Directeur et de l'équipe éducative

1. Rentrée scolaire : La rentrée scolaire a été très bonne.

Dans les classes maternelles : Il y a 117 enfants inscrits. Le PO de la commune paie la différence de salaire entre un poste puéricultrice et une institutrice, ce qui permet d'avoir une classe d'accueil séparée des autres classes maternelles. Il y a 6 classes maternelles et une classe d'accueil

En primaire : Il y a cette année 244 enfants inscrits. Il y en avait 222 l'année dernière. Sur base des inscrits au 15 janvier de l'année dernière, l'école a droit à 11 classes. Dans la pratique, il y a 12 classes car le PO de la commune prend en charge un poste enseignant supplémentaire pour permettre d'avoir 3 classes de 1^{ère} primaire.

Comme l'école ne comprend que 12 classes, il est envisagé de réutiliser le module sur le parking pour permettre l'organisation de certains cours : néerlandais, soutien scolaire, cours de religion, ...

2. Projets de l'année :

Aménagement des cours avec des espaces jeux – détente – lectures - ...

Le thème de cette année et pour 3 ans sera la créativité. Avec le nouveau pacte d'excellence, les écoles auront un contrat avec la communauté française pour améliorer leurs points faibles. Dans cette optique, il n'y aura plus des inspecteurs mais des DCO qui viendront à plusieurs dans l'école pour identifier ce qui se passe bien et moins bien et lister les objectifs à atteindre dans les 5 ans. Les objectifs feront l'objet d'un contrat entre l'école et la communauté française.

L'école développe aussi le concept de classes flexibles qui permet un meilleur aménagement des classes en utilisant des sièges ergonomiques, des ballons, ... et permet ainsi aux enfants d'appréhender différemment l'espace et son travail. L'AP souhaite avoir un retour sur l'expérience des classes pilotes afin de voir si les enseignants voient une amélioration avec les enfants. En effet, l'AP a aidé financièrement les 2 classes pilotes et pourraient investir pour d'autres classes si le projet s'avère concluant.

3. Le cours de citoyenneté et de choix philosophiques: Il y a une heure obligatoire de cours de citoyenneté. La deuxième heure est un cours philosophique (il y a 7 choix possible). Le choix du cours philosophique se fait en mai de l'année précédente. Il n'est pas possible de changer pendant l'année en cours. Pour une question d'organisation, les enfants suivent une semaine 2 heures de cours à la citoyenneté et l'autre semaine, 2h de cours philosophique.

Lorsque les enfants participent à un cours de religion peu fréquenté, les enfants de plusieurs classes sont rassemblés. Ces enfants doivent quitter leur classe pour suivre ce cours pendant les cours généraux. Les enseignants ne donnent pas de nouvelles matières mais les enfants sont absents pendant des exercices complémentaires.

4. Classes de dépaysement :

Certains parents éprouvent des difficultés pour payer les classes de dépaysement. L'école reste attentive à cela car en temps qu'école communale, tous les enfants doivent pouvoir partir.

- Classe de mer pour les 1^{ère}
- Classe sportive pour les 4^{ème}
- Classe de ski pour les 6^{ème}

5. Parking:

Le parking arrière est rétréci par le commerce et le module pour les scouts. 3 nouveaux modules vont être ajoutés. Il est possible de se garer au parking de la bute. La police passe pour verbaliser les véhicules garés sur les trottoirs.

6. Garderie:
 - La garderie est gratuite jusqu'à 16h00
 - Les prix sont inchangés.
7. Repas de midi: le traiteur a changé car c'est un nouveau traiteur qui a remporté le contrat suite à un appel d'offre.
8. Souper spaghetti : Il y a un partenariat enseignant - AP
Certains enseignants feront les sauces le vendredi et d'autres aideront pour le service ou les animations.
9. Le cours de néerlandais facultatif:
Il manque une enseignante pour prendre le 4^{ème} groupe. L'école est à la recherche d'une personne néerlandophone pour ces heures de cours. Aucun titre d'enseignement n'est requis.
10. Divers :
 - Il y a des poteaux dangereux au terrain de tennis qu'il faudrait protéger. Un enfant pourrait s'y blesser.
 - La brocante sera peut être remplacée par une bourse aux jouets fin novembre couplée à un marché artisanal.

3ème partie :

1. Présentation de l'AP et accueil des nouveaux parents.
2. Les festivités :
 - Le souper spaghetti sera cette année à Halloween. Une première réunion pour préparer la festivité est prévue le lundi 24/09 à 19h30 à l'école. Pour le 5 octobre, les tous cartables doivent être prêts.
 - Les gobelets arrivent fin septembre.